



**SEMINAIRE PROFESSIONNEL
- PORTO -
Du mercredi 05 au samedi 08 octobre 2016**



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner dans les plus brefs délais* à : **AGENCE MTC**
À l'attention de Gwénaëlle ROSTREN
Parc EDONIA – Rue de la Terre Victoria Bât H – 35760 Saint-Grégoire
Tel : 02.99.23.62.50 – Fax : 02.23.25.20.93 – Mail : gwen@agencemtc.com

INFORMATIONS SOCIETE

NOM DE L'ENTREPRISE :

ADRESSE DE CORRESPONDANCE :

CODE POSTAL : VILLE : TELEPHONE :

MAIL :

INFORMATIONS PARTICIPANTS

PARTICIPANT 1 : Séminariste

NOM : PRENOM :

PARTICIPANT 2 : Séminariste Non-séminariste *

NOM : PRENOM :

* Personne partageant la chambre d'un séminariste, n'ayant pas accès aux déjeuners à l'hôtel mais participant aux dîners et à la visite avec le reste du groupe

TYPE DE CHAMBRE : Double avec un grand lit Double avec deux lits séparés Chambre individuelle

Je m'inscris et choisis d'assister au séminaire professionnel du mercredi 05 au samedi 08 octobre 2016 * :

Prix non adhérent Accès et/ou inscription après le 30/06/16:	730 € x	Séminariste = €
Prix adhérent Accès pour inscription envoyée avant le 30/06/16 :	699 € x	Séminariste = €
	430 € x	Accompagnant séminariste = €
	280 € x	Accompagnant non séminariste = €

* Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée

PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES

ASSURANCE ANNULATION ET BAGAGES : Présence 20 € X Personne = €

L'assurance annulation, qui vous est proposée, vous couvre en cas d'annulation pour force majeure (maladie ou accident de vous-même, du conjoint, des ascendants ou descendants directs), mais ne saurait en aucun cas s'appliquer pour une annulation considérée comme non majeure par la compagnie d'assurances.

PROLONGATION DE SEJOUR A L'HOTEL SHERATON PORTO 5* (sous réserve de disponibilités à la réservation) :

Du au

Du au TOTAL : 135 € x Nuit(s), petit-déjeuner inclus = €

TYPE DE CHAMBRE : Double avec un grand lit Double avec deux lits séparés Chambre individuelle

DEJEUNER A L'HOTEL POUR LES ACCOMPAGNANTS NON SEMINARISTES :

Jeudi 6 octobre Vendredi 7 octobre 40 € x Déjeuner(s) = €

PRIX TOTAL = €

OPTIONS (sous réserve de disponibilités au moment de la réservation)

VISITE OPTIONNELLE LE SAMEDI 8 OCTOBRE 2016 : nombre de participants prévus :

Découvrez la ville d'une manière ludique, écologique, exclusive, à bord de Tuk Tuks électriques. Ces véhicules, tricycles électriques, sont adaptés aux exigences européennes (sécurité et confort). Avec vos guides, parcourez la Cité Invincible au travers des rues étroites ... ils vous conteront l'histoire de Porto, ses anecdotes, sa vie culturelle et ses aspects cachés ...

Bien entendu, le parcours sera adapté en fonction de votre itinéraire de la veille. Vous explorerez notamment la partie côtière de la ville. Dégustation d'un verre de Porto et d'un Pastel de Nata durant la matinée.

POUR LES ACCOMPAGNANTS NON SEMINARISTES, VISITE CULTURELLE LE JEUDI 6 OCTOBRE 2016 : nombre de participants prévus :

Le règlement de ces options se fera en même temps que votre solde, suivant le nombre d'inscrits définitif. Il est donc primordial que vous nous indiquiez vos coordonnées pour que nous puissions vous joindre afin de confirmer votre présence et vous donner le montant exact de votre participation.

ETUDE DE PRIX POUR UN BILLET D'AVION * VERS PORTO AU DEPART DE

(* hors compagnie à bas coût non vendues par notre agence)

Vol aller souhaité le / / 2016

Vol retour souhaité le / / 2016

le matin le midi l'après-midi en soirée

le matin le midi l'après-midi en soirée

Règlement de l'acompte pour confirmation de réservation

Ci-joint, règlement par chèque* correspondant aux 45% de la totalité de votre voyage pour inscription ferme au séminaire = €

* A l'ordre de AGENCE MTC. Une facture sera établie aux coordonnées figurant sur le chèque de règlement.

Date, signature et cachet commercial :



Conditions particulières de vente

1. Tarif

Prix pour un séminariste adhérent et inscrit avant le 30/06/16 : 699 €. Prix pour un séminariste non adhérent ou inscrit après le 30/06/16 : 730 €. Prix pour un accompagnant séminariste : 430 €. Prix pour un accompagnant non séminariste : 280 €.

Le prix par séminariste comprend :

- L'hébergement pour 3 nuits en chambre double à usage single avec petits déjeuners à l'hôtel Sheraton Porto ***** et les taxes de séjour
- La salle de réunion à l'hôtel pour la journée du jeudi 6 octobre et la matinée du vendredi 6 octobre. Les pauses café sont incluses pour chaque demi-journée.
- Les déjeuners buffet à l'hôtel des jours 2 et 3, boissons incluses
- Les transferts en autocar avec assistance francophone pour les diners
- Le dîner au restaurant des jours 2 et 3 comme indiqué au programme, boissons incluses
- La visite guidée de Porto avec 2 guides francophones, incluant les entrées prévues au programme ainsi que les transferts en autocars
- L'assistance d'un accompagnateur MTC sur place pendant toute la durée du séjour
- Une pochette de voyage
- L'assurance assistance rapatriement : PRESENCE
-

Ce prix ne comprend pas les extra et les dépenses d'ordre personnel, les acheminements jusqu'à PORTO, les visites en option et l'assurance annulation et bagages Présence

2. Programme

Le programme a été construit en décembre 2016. L'organisateur se réserve le droit de modifier tout élément éventuel qu'il pourrait juger utile.

3. Validité des prix

La variation des données économiques (coût du carburant, taxes locales, entrées sur les sites touristiques...) est susceptible d'entraîner une révision des tarifs. De même pour le nombre d'inscrits. En cas de modification significative de l'une ou plusieurs de ces données(s), nous nous réservons le droit de modifier le prix de vente. La variation du montant des taxes et/ou du coût du transport y compris le coût du carburant sera immédiatement répercutée dans les prix. Pour les participants déjà inscrits, la révision à la hausse du prix de leur voyage ne pourra intervenir moins de 30 jours avant la date prévue de leur départ.

4. Modalité d'inscription

Pour participer au **Séminaire SIST/ SYNAPHE**, il suffit d'être professionnel, majeur, et de vous inscrire dans les plus brefs délais. Seules les demandes d'inscription dûment complétées, accompagnées du règlement de 45% du montant total de la réservation seront prises en considération.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées par ordre d'arrivée et acceptées dans la mesure des places disponibles.

Les demandes d'inscription accompagnées des chèques libellés à l'ordre de **AGENCE MTC** sont à adresser à :

AGENCE MTC
Parc Edonia, rue de la Terre Victoria
Bâtiment H
35760 SAINT GREGOIRE

5. Renseignements

Pour toute information concernant le déroulé du voyage, contactez l'AGENCE MTC – Tel : 02.99.23.62.50. Pour toute information concernant les réunions professionnelles, contactez Marie MOURET pour le SYNAPHE au 01 34 29 47 47, ou Christèle MOUZARINE pour le SIST au 02 99 23 64 64.

6. Assurance annulation en cas de force majeure

Vous pouvez souscrire à une assurance annulation qui vous permet d'être remboursé en totalité* avant le départ pour une annulation pour force majeure (une maladie soudaine, accident du signataire, du conjoint, des ascendants et descendants directs) avec présentation obligatoire d'un certificat médical. Un contrat vous sera adressé à réception de votre adhésion. Attention : l'assurance ne joue pas pour tout autre cas, notamment pour des raisons professionnelles ou commerciales.

*Hors franchise de 30 € par personne et cotisation à l'assurance de 20 € par personne.

7. Frais d'annulation par personne :

En cas d'annulation (ne rentrant pas dans le cadre du paragraphe 6), le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des frais d'annulation précisés ci-dessous à titre de dédit en fonction de la date d'annulation par rapport à la date de départ :

- De la signature du contrat au 05 juillet 2016 : il sera retenu 100 € par personne pour frais de dossier (non remboursable par l'assurance)
- Entre le 06 juillet et le 05 août 2016 : 25 % du montant du voyage
- Entre le 06 août et le 15 août 2016 : 50 % du montant du voyage
- Entre le 16 août et le 06 septembre 2016 : 75 % du montant du voyage
- A partir du 07 septembre 2016 : 100 % du montant du voyage

8. Conditions générales

Celles du décret n°94.490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92.645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions de l'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours.

9. Conditions particulières

Le voyage est organisé par l'agence **MTC** pour **SIST / SYNAPHE**. Les conditions particulières sont celles de l'organisateur technique IM035120014. Le programme peut être modifié sans préavis préalable.

En ce cas, le voyageur pourra à son gré, soit accepter les modifications, soit se libérer de son engagement et se faire rembourser le montant intégral des sommes versées par lui, sans aucune indemnité de part et d'autre. Si pour une raison quelconque, l'organisateur décide de supprimer tout ou partie des engagements prévus, le voyageur ne pourra en tout cas prétendre qu'au remboursement des sommes versées par lui, à l'exclusion de tous dommages-intérêts quelconques.

10. Calendrier des règlements

A l'inscription : 45% du montant total de la réservation. Le **4 septembre 2016**, le solde. Le non règlement d'une échéance entraîne automatiquement l'annulation de votre inscription.

11. Formalités

Passeport ou carte d'identité en cours de validité obligatoire pour les ressortissants des pays membre de l'espace Schengen. Pour toute autre nationalité, contactez l'agence MTC – Tel : 02.99.23.62.50.

Pas de traitement médical ou vaccin particuliers.

